

● (Midi)

—Monsieur l'Orateur, si nous présentons cette motion à la Chambre maintenant, c'est que mon parti croit nécessaire de faire un inventaire précis de la politique agricole du gouvernement qui est nettement orientée vers la dépopulation des collectivités rurales du Canada d'ici quelques années. Nous l'avons fait inscrire au *Feuilleton* parce que nous estimons que cette politique entraînera des conséquences désastreuses, non seulement pour toute la population rurale, mais aussi pour la société canadienne tout entière. Je crois, et je le dis franchement, monsieur l'Orateur, qu'il peut être nécessaire à l'heure actuelle de débattre la question et de mettre la motion aux voix à cause des élections provinciales en Saskatchewan. Les électeurs de cette province ont le droit de bien connaître l'attitude de chacun des partis à la Chambre sur la question que soulève la motion que j'ai eu l'honneur de présenter.

La question soumise à la Chambre est urgente aussi pour une autre raison, savoir la crise financière où se débattent les agriculteurs de l'Ouest et la nécessité d'injecter immédiatement de fortes sommes dans l'économie céréalière des Prairies.

Les députés le savent, les organisations agricoles comme la Fédération canadienne de l'agriculture, le Syndicat national des cultivateurs et leurs autres porte-parole insistent pour dire qu'il faudrait au minimum 250 millions de dollars pour que les producteurs de céréales de l'Ouest puissent sortir de leurs difficultés financières. D'après les statistiques qu'il m'a été donné de lire, j'en conclus, même si je ne prétends pas être spécialiste en la matière, que ce montant est entièrement justifié. Dans ma motion, je m'en suis tenu à 100 millions de dollars car il semble que le gouvernement soit prêt à mettre ce montant à leur disposition. D'autre part, il semble vouloir le faire sous forme de chantage à l'endroit des cultivateurs de l'Ouest et de leurs associations. Le gouvernement rattache le versement de 100 millions de dollars à une autre sorte de politique, dite de stabilisation de l'industrie agricole. Les cultivateurs s'y opposent, comme leurs associations s'opposent aux détails de la politique proposée par le gouvernement.

Je n'hésite pas à dire que ma motion se rattache aux élections provinciales en Saskatchewan. Je le dis avant que d'autres se chargent de le faire. Les députés doivent savoir si les représentants libéraux dans cette Chambre sont disposés à voter pour ou sont déterminés à voter contre le versement de 100 millions, sans condition, et sans la perte des bénéfices de tout autre programme d'assistance à l'agriculture.

J'étudie depuis quelque temps, et encore davantage depuis que j'assume de nouvelles responsabilités au sein de mon parti, les divers aspects de la politique agricole et les diverses propositions pertinentes qu'on a faites au pays ces dernières années. En faisant la synthèse du programme LIFT de l'an dernier, du rapport de la Commission de planification de l'agriculture, de certaines déclarations du ministre chargé de la Commission du blé et d'autres déclarations émanant du ministre de l'Agriculture et de porte-parole du ministre précité, ainsi que

du projet de loi dont la Chambre est présentement saisie, il me semble, monsieur l'Orateur, que l'on peut nettement discerner un ensemble de mesures complexes et compliquées, délibérément conçues pour inciter les agriculteurs à abandonner leur terre, pour accélérer l'affermage de l'agriculteur canadien indépendant, pour placer l'industrie agricole à la disposition des puissantes sociétés—bref, pour détruire la nature même de l'Ouest du Canada et repousser les agriculteurs vers les centres urbains surpeuplés et pollués. C'est de la folie pure, à notre avis, et un exemple typique de l'attitude du gouvernement actuel à l'égard de chaque aspect de notre économie, attitude qui se caractérise par le seul souci de statistiques sur l'expansion et qui ne tient guère compte des êtres humains touchés par la politique et faisant partie du secteur économique en cause.

Il suffit de regarder les statistiques montrant le sort fait aux producteurs de grains de l'Ouest depuis quelques années et d'en noter l'aridité, pour comprendre combien elles sont désolantes et démoralisantes. Selon certains calculs, le revenu net que plus de 180,000 cultivateurs des Prairies ont tiré de leurs exploitations agricoles a atteint 174 millions de dollars, soit moins de \$1,000 par cultivateur. Ce total représente une baisse de 700 millions au regard de 1969 et de 830 millions par rapport à 1968.

D'après les calculs du gouvernement du Manitoba, le revenu net provenant de quelque 40,000 exploitations agricoles de la province a été de 31 millions de dollars en 1970, soit un revenu net par ferme de cette région d'environ \$800 seulement. Des études révèlent qu'il faut revenir à la crise économique et à la sécheresse de 1936 pour trouver des revenus agricoles nets aussi bas. Voilà comment s'est présentée la situation lors d'une année de croissance exceptionnelle, chacun en convient, mais accompagnée d'un chômage massif au pays.

La situation est la même en Saskatchewan. Le revenu net de tous les cultivateurs de cette province, et il y en a environ 75,000, s'est établi à 200 millions de dollars en 1970. Pour la période quinquennale 1963-1967, ce revenu a été en moyenne de 435 millions de dollars. C'est la Fédération canadienne de l'agriculture qui a donné ces chiffres dans le rapport qu'elle a présenté au gouvernement il y a quelque temps. En d'autres termes, le revenu moyen des cultivateurs était, en 1970, inférieur à la moitié de la moyenne pour la période quinquennale 1963-1967. La Fédération canadienne de l'agriculture ajoutait dans son rapport que si l'on déduit de ce montant les revenus de tout genre, qui sont inclus dans le calcul du revenu total, le résultat passerait de 368 à 131 millions de dollars et représenterait pour 1970, environ un tiers de la moyenne pour la période quinquennale 1963-1967.

La Fédération canadienne de l'agriculture souligne ensuite ce que nous savons tous, qu'il existe dans les Prairies un grand nombre de fermes où l'on pratique l'élevage des bestiaux. La Fédération démontre qu'en affectant au bétail le quart du revenu net global ou 92 millions de dollars, pendant la période quinquennale 1963-1967—elle prouve que la supposition n'est pas déraisonnable—il reste aux céréaliculteurs un revenu net moyen de 276 millions. Toutefois, les chiffres relatifs à l'élevage et à la production de bétail dans les Prairies